

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

ADOPTION DU BUDGET 2018 ET DU
PROGRAMME TRIENNAL 2018-2019-2020

En vertu de l'article 956 du code municipal, avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale adjointe, que lors d'une séance extraordinaire du conseil de la municipalité à être tenue le 11 décembre 2017, le conseil adoptera le budget 2018 et le programme triennal d'immobilisation pour les années 2018-2019-2020.

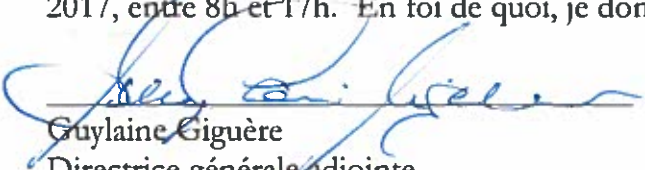
Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 30^e jour du mois de novembre 2017.



Guylaine Giguère
Directrice générale adjointe

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussignée, Guylaine Giguère, directrice générale adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 30 novembre 2017, entre 8h et 17h. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30 novembre 2017.



Guylaine Giguère
Directrice générale adjointe